

CGV PARTICULIÈRES

OFFRES « Objectif Forme 2026 »

(Document contractuel – valable pour les achats réalisés du 15 décembre 2025 au 31 janvier 2026)

Ce document complète les CGV générales disponibles sur le site. Les deux documents s'appliquent conjointement, les présentes CGV particulières prévalant en cas de conditions spécifiques liées à l'offre « Objectif Forme 2026 ».

A. COURS COLLECTIFS – CGV PARTICULIÈRES

1. Validité de l'offre

L'offre est valable uniquement pour les achats réalisés entre le **15 décembre 2025** et le **31 janvier 2026** inclus.

2. Promotions applicables

Pour tout achat d'un carnet de séances durant la période promotionnelle :

Carnet acheté	Avantage offert	Validité de la séance offerte
5 séances	+ 1 séance offerte	52 semaines (1 an)
10 séances	+ 2 séances offertes	52 semaines (1 an)
25 séances	+ 4 séances offertes	52 semaines (1 an)
50 séances	+ 8 séances offertes	52 semaines (1 an)
75 séances	+ 12 séances offertes	52 semaines (1 an)
100 séances	+ 14 séances offertes	52 semaines (1 an)

3. Attribution des séances offertes

Les séances offertes sont ajoutées automatiquement au compte client **dès réception du paiement** du carnet qui doit être effectué avant le 31 janvier 2026.

4. Validité

- Tous les carnets et les séances offertes sont valables **52 semaines** à compter de la **date d'achat**.
- Aucun prolongement n'est possible, sauf en cas d'arrêt médical certifié.

5. Non-remboursement

- Tout produit entamé est non remboursable.
- Passé le délai légal de 14 jours (si aucune séance n'a été utilisée), aucun remboursement n'est possible.

6. Absences

Toute absence à un cours réservé et **non annulée 12h à l'avance** entraîne la séance due.

7. Non-cumul

Les avantages de l'offre « Objectif Forme 2026 » ne sont pas cumulables avec d'autres promotions cours collectifs en cours ou à venir.

B. COACHING PRIVÉ – CGV PARTICULIÈRES

1. Validité de l'offre

L'offre –15 % est applicable pour tout **devis signé** entre le **15 décembre 2025** et le **31 janvier 2026** inclus.

2. Bilan Forme Initial obligatoire

Toute prise en charge pour coaching personnalisé nécessite un bilan initial :

- 75 € à domicile
- 55 € en visio

Le –15 % s'applique également au Bilan Forme Initial.

Le règlement du bilan est exigé lors de la signature du devis.

3. Engagement & validation de l'offre

Pour bénéficier de l'offre, le client doit régler **au plus tard le 31 janvier 2026** :

- le Bilan Forme Initial,
- **+ le premier mois du programme choisi.**

Ce règlement constitue un **engagement ferme** pour l'intégralité du programme sélectionné (1, 3, 6 ou 12 mois).

La durée ne peut pas être réduite après signature.

4. Paiements ultérieurs

Le solde du programme peut être réglé :

- en un paiement intégral, **ou**
- en mensualités égales (2 à 11 mensualités selon la durée du programme).

Les mensualités doivent être intégralement réglées :

- **avant le dernier mois du programme** pour les formules 3, 6 et 12 mois ;
- **15 jours avant la fin** pour la formule 1 mois.

Les paiements mensuels sont dus selon le calendrier prévu au contrat.

5. Démarrage du programme

Le programme peut commencer :

- immédiatement après le bilan, ou
- dans un délai maximal de **8 semaines (2 mois)** après la signature.

Au-delà de ce délai, le programme est suspendu et un nouveau devis peut être exigé.

6. Validité des séances (à compter de la première séance)

- Programme 1 mois → validité **8 semaines**
- Programme 3 mois → validité **16 semaines**
- Programme 6 mois → validité **32 semaines**
- Programme 12 mois → validité **56 semaines**

Toute séance non annulée **24h à l'avance** est due.

7. Rétractation

Le client dispose d'un droit légal de rétractation de **14 jours** après signature du contrat. Si une séance est effectuée avant la fin du délai, la rétractation n'est plus possible.

8. Remboursements

Passé le délai légal de rétractation, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf :

- cas de force majeure,
- incapacité définitive à pratiquer une activité physique (justificatif médical).

9. Non-cumul

L'offre –15 % n'est pas cumulable avec :

- d'autres promotions coaching privé,
- des bons cadeaux coaching privé.

10. Reports & organisation

Le planning des séances est établi conjointement.

En cas de report :

- Le coach peut proposer jusqu'à **2 alternatives** de créneaux.
- Si aucune n'est acceptée, la séance est considérée comme due.